

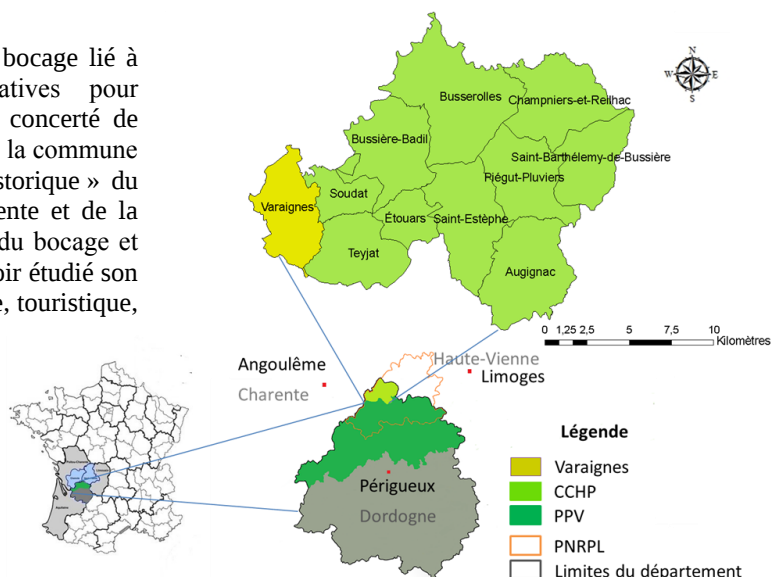


PERIGORD-LIMOUSIN

Projet de renforcement du patrimoine bocager en Périgord Limousin Angoumois Document synthétique de présentation

Le contexte

Le Périgord Vert, situé en Dordogne, est confronté à un recul du bocage lié à l'évolution de l'agriculture. Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Périgord-Limousin développe un programme concerté de renforcement du maillage bocager. L'étude, au départ concentrée sur la commune de Varaignes, s'élargit à présent sur l'ensemble du territoire « historique » du CPIE, à cheval sur les départements de la Dordogne, de la Charente et de la Haute-Vienne. Il s'agit, après avoir diagnostiqué l'état écologique du bocage et identifié les enjeux et les menaces qui pèsent sur cet écosystème, avoir étudié son recul dans l'histoire, estimé sa valeur économique, environnementale, touristique, etc. de trouver des clefs pour qu'ensemble, habitants, agriculteurs et élus se saisissent des outils économiques et législatifs existants afin de restaurer le maillage bocager. Il s'agit donc d'un projet tout autant écologique qu'économique et de concertation entre les acteurs du territoire (chasseurs, agriculteurs, habitants, touristes, etc.).

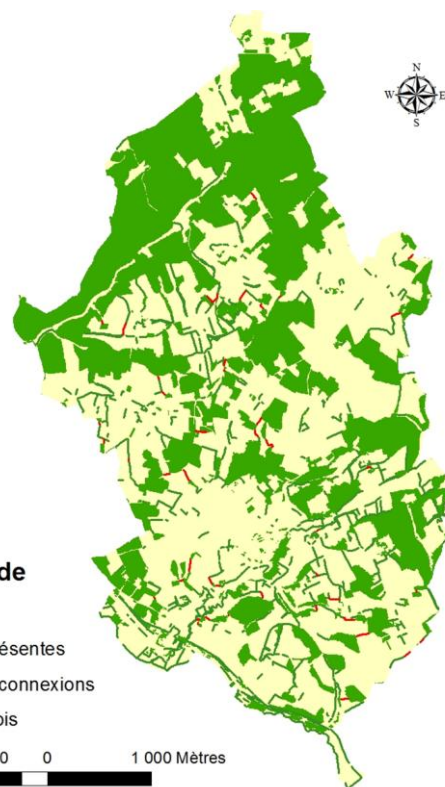


Une étude fine sur une commune : Varaignes en Dordogne

Des constats : le bocage a beaucoup régressé entre 1945 et aujourd'hui à Varaignes, comme ailleurs sur le territoire. Il reste environ 44,3 km de haies sur la commune, soit 45 m/ha (contre 113 m/ha en 1945) ; le paysage agricole suit la tendance nationale du recul du nombre d'exploitations et de l'augmentation de SAU par exploitation ainsi que le recul de la polyculture-élevage vers la céréaliculture.

La mécanisation dans un but de rentabilité économique a eu raison de bon nombre de haies, c'est encore le cas aujourd'hui, malgré une législation de plus en plus contraignante... Il est donc primordial de trouver des solutions pour proposer un maillage de haies cohérent avec l'agriculture actuelle et ne nuisant pas à la rentabilité économique des exploitations.

En 2014, une classe de BTS Analyse et Conduite de Systèmes d'Exploitation a réalisé une première étude auprès des agriculteurs de Varaignes. Une enquête, sous forme de questionnaire et des entretiens individuels visaient à obtenir un état des lieux de la perception du paysage et de son usage par les exploitants ainsi que leur intérêt potentiel à la restauration des haies sur leur propriété. Ce fut également l'occasion d'une première sensibilisation des agriculteurs sur un sujet « nouveau » et qui pouvait apparaître comme secondaire sur ce secteur qui semblait être assez protégé par rapport à d'autres (Verteillacois et Ribéracois, plaines céréalières ou vignobles de Charente par exemples).



CENTRES PERMANENTS D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT

Centre d'Etude et de Découverte du Patrimoine - Château - 24360 Varaignes

tél. : 05 53 56 23 66 - mail : contact@cpic-perigordlimousin.org - site : www.cpic-perigordlimousin.org



PERIGORD-LIMOUSIN

Un projet qui s'est construit sur le terrain, au cours des rencontres

L'année suivante (2015), devant l'intérêt manifesté par la plupart des agriculteurs (sans doute face à la loi d'Agro-écologie et la modification de la PAC qui s'annonçaient) un stagiaire¹ a été recruté afin de travailler sur la phase 1 : « Diagnostic préalable à la concertation ». Il s'agissait là d'élargir l'enquête à l'ensemble des habitants, aux techniciens et élus pouvant être intéressés, d'apporter aux agriculteurs les premières réponses aux inquiétudes suscitées par la nouvelle loi agricole.

Différents moyens ont été mis en place pour cette phase : des questionnaires (pour les exploitants et pour les habitants), de multiples entretiens, des diagnostics écologiques de haies (quantitatif, qualitatif) ainsi qu'une analyse de la perméabilité de la matrice paysagère et des propositions, sous forme de cartes, de reconstitution de cette dernière (Trame Verte, corridors de biodiversité). Les haies ont été notées selon différents critères².

L'analyse de ces éléments a mis en avant l'évolution et l'érosion des haies liés à différents éléments tel que la diminution du nombre d'exploitants et l'augmentation de la SAU par exploitation (ainsi que la diminution de la main d'œuvre pour des raisons financières), la modification des pratiques culturales (abandon de l'élevage, mécanisation).

Enfin, une réunion de concertation a été réalisée avec les différents acteurs (CPIE, agriculteurs, techniciens des haies, CRPF, Chambre d'agriculture, etc.) ainsi que les partenaires institutionnels du CPIE en lien avec la thématique haie.

Des pistes d'actions ont été proposées :

- Obtenir agrément ministériel permettant à une association hors champ agricole de se positionner comme structure accompagnatrice pour les déplacements ou remplacements de haies. Les notes données aux haies peuvent en effet permettre de proposer aux exploitants des déplacements de haies dont la replantation ne gêne pas la circulation des engins agricoles et augmente les fonctions écologiques du bocage.
- Renforcer l'existant en favorisant la régénération naturelle pour limiter les coûts, la longueur de haies présentes ne sera alors pas affectée pas plus que l'entretien.
- Se pencher sur la problématique des chemins ruraux, autrefois bordés de haies clôtures, ils se sont souvent fait approprier par les exploitants et les particuliers. Parfois, quand ils sont à l'abandon, une haie dense s'implante, ce qui est favorable à la biodiversité... mais, bien sûr, ce qui n'est pas toujours souhaitable.
- Sensibiliser les exploitants sur rôles agronomiques de la haie (brise vent, auxiliaires, érosion, rétention d'eau et microclimat.). Si ces rôles sont connus, ils sont méprisés par les exploitants qui voient surtout une concurrence pour l'eau et la lumière en bordure de haie.



Expérimenter sur une commune, élargir à d'autres



coûts liés au trajet

En 2016, le projet s'est affiné et élargi. La phase 2, en cours de réalisation, consiste à mettre en place certaines pistes d'action énoncées précédemment sur la commune, à en proposer d'autres et à élargir le périmètre de l'expérimentation. Un nouveau stagiaire³ a été recruté. Les exploitants de Varaignes sont rencontrés à nouveau afin de leur proposer concrètement, sur leurs parcelles, des alternatives à la suppression des haies (interdite aujourd'hui sans justificatif valable dans le cadre de la nouvelle PAC), dans certains cas leur déplacement ou leur remplacement et si possible la replantation afin de restaurer certains corridors partiellement détruits.

De nouvelles pistes d'actions sont actuellement étudiées :

- Utilisation de bois raméal fragmenté issu de l'entretien des haies épandu directement sur une parcelle test non traitée pour favoriser l'activité des micro-organismes décomposeurs
- Création d'une parcelle test pour y faire un compost afin de limiter les

¹ Cyrille Gohin, Master 2 en Biodiversité Ecologie Environnement à l'Université de Tours

² cf. Etude de Cyrille Gohin : « La restauration de la trame verte de Varaignes, étude préalable à la concertation. 50p »

³ Thibaut Gritti, Licence professionnelle : « MEA Agent de Développement Agriculture et Territoire »





PERIGORD-LIMOUSIN

- Travail avec les jardins ornementaux. Ils présentent souvent une diversité importante d'habitats. Il serait alors judicieux de développer une campagne de sensibilisation auprès des particuliers en insistant sur le rôle et la qualité des corridors. Cette campagne pourra également appuyer sur la menace des espèces invasives et la préservation des variétés anciennes et locales

- Création de « Commissions bocagères » à l'échelle de territoires dont le périmètre reste à déterminer (communautés de communes ?). Sous l'impulsion du CPIC, elles rassembleraient des exploitants, des élus, des associations environnementales et/ou spécialisées sur le sujet⁴, de randonnée, certains habitants motivés, etc. Chaque commission aurait pour objectif de favoriser la sensibilisation des élus et des habitants à l'intérêt écologique et économique de la haie et, plus globalement, des corridors de biodiversité. Elle impliquerait, au plus près du territoire, les différents acteurs pouvant être concernés (randonneurs pour la réouverture et le maintien de chemins communaux, conservatoire régional des fruitiers d'Aquitaine et ses antennes de Soudat et d'Etouars pour la plantation de fruitiers, par exemples).

Pour les habitants

Des actions d'animation, de communications sont prévues afin d'intéresser et de fédérer un maximum de personnes. Pour ce faire, un travail avec un exploitant motivé afin de mettre en place des actions de plantation sur ses terres et de se servir donc de son expérience et de notre travail pour démontrer les intérêts des différents types de plantation réalisés chez ce dernier.

Globalement pour les exploitants

Nous voulons rappeler le rôle économique de la haie qui pourrait permettre de rentabiliser son entretien (bois énergie) mais pourrait se montrer aussi source d'autonomie (ou du moins partielle) par rapport à l'utilisation du BRF en litière ainsi qu'en restauration du sol par apport (favorise l'activité micro-organismes, mycorhize, meilleure capacité hydrique, sol moins sensible au tassement, ...)

Notre but via ce travail est de rappeler des services rendu par la haie et de casser les stéréotypes (« une haie coûte cher », « c'est contre-productif », ...).

La sensibilisation des élus : un axe fort pour s'inscrire dans la durée

Dans le cadre des créations des Plans Locaux d'Urbanisme Intégrés (PLUI), il est urgent de former les élus à une meilleure prise en compte du rôle et de la fonction de la haie. Le CPIC a déjà été sollicité pour participer au PLUI de la Communauté de communes Seuil Charente Périgord aux côtés du bureau d'étude. Il va également participer à celui de Dronne et Belle. Fort de cette expérience, il pourra proposer aux élus que les commissions bocagères soient sollicitées pour apporter la connaissance fine des territoires et de cette problématique aux bureaux d'études travaillant sur les PLUI ou les SCOT.

Mais au-delà de ces apports techniques, une véritable action de communication et de formation est à envisager sur les territoires. Elle ne pourra se faire qu'avec l'appui des partenaires publics dans l'intérêt général : état, région, départements.



Un projet soutenu et primé par la Fondation de France

Présenté dans le cadre de l'appel à projet « Ensemble pour gérer le Territoire » de la FDF, le lancement de cette action sur la commune de Varaignes a été financé en partie par cette dernière en 2015 et a même obtenu **le premier prix départemental (Dordogne) des « Lauriers 2016 »**.

⁴ l'association Prom'haies qui agit sur le Poitou Charentes, a pour ambition d'élargir son territoire à la Grande Région en collaboration avec des structures-relais qui pourraient être d'autres CPIC, afac agroforesterie, PNR, Charente Nature, CEN, CIVAM, CAUE, CRPF etc.

